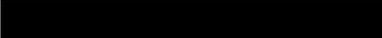


PAR COURRIEL : 

Lévis, le 14 novembre 2024



**Objet : Demande d'accès – Renseignements relatifs aux variétés de blé semées au Québec cette année**  
**N/Réf : 24I059IC**

---

,

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 30 octobre 2024. Par celle-ci, vous souhaitez obtenir la superficie des cultivars de blé de printemps et d'automne semés en 2023 et 2024, ventilée par région administrative.

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joint les documents visés par celle-ci, et ce, pour chacune des années demandées. D'une part, les superficies semées par production et d'autre part, les superficies de blé semées par région administrative le tout ventilé par variété.

Nous vous rappelons qu'en vertu de l'article 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2,1), vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. À cet égard, vous trouverez ci-joint l'avis de recours.

Pour toute question concernant cette décision, vous pouvez communiquer avec la soussignée.

Veuillez agréer, , nos sincères salutations.



Isabelle Chabot  
La Responsable de la Loi sur l'accès  
aux documents des organismes publics et sur  
la protection des renseignements personnels

IC/am

p. j.